

Les gestes de premiers secours

Un mannequin sur lequel est installé un défibrillateur automatique.

Qui connaît les gestes de premiers secours ? Pas grand monde. 1,5 million de personnes seulement ont été formées. Le Centre d'analyse stratégique (CAS) propose ce mardi des pistes pour en augmenter le nombre et sauver des vies.

En France, plus de 50.000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque par an et seuls 3 % y survivent. En cause, notamment, la méconnaissance des gestes de premiers secours.

C'est le cas de Seattle, aux États-Unis, où le taux de survie en cas d'arrêt cardiaque hors de l'hôpital et devant témoin a dépassé les 50%, alors que le taux n'avoisine que les 5% dans les grandes métropoles américaines. Le secret de Seattle? Une importante mobilisation locale. Depuis 1970 environ, la mise en place de défibrillateurs a été démultipliée. Ces appareils qui analysent l'activité du cœur pour délivrer un choc électrique adapté ont même été installés jusque dans les véhicules de police. En 2008, 79 % de la population affirmait avoir suivi un cours de gestes de premier secours.

Même si des efforts ont été entrepris pour améliorer la formation en France, les associations regrettent pourtant le manque de moyens. Le CAS, quant à lui, estime qu'il faut en finir avec les différents appels d'urgence, le 15 et le 18, car source de confusion. Selon lui, il ne faut conserver que le numéro d'urgence européen, le 112.

Ensuite, concernant les défibrillateurs, au nombre de 60.000 à

100.000, le CAS propose, astucieusement, la création d'une base de données. Elle permettrait de recenser l'ensemble des points d'implantation des appareils afin de permettre aux services téléphoniques d'urgence et aux citoyens de localiser la machine la plus proche.

Par ailleurs et concernant la formation, le CAS suggère une formation d'une heure aux gestes de premier secours dans la préparation au permis de conduire, le moyen de généraliser les connaissances de base dans ce domaine. Par ailleurs, tous les élèves arrivant en fin de troisième doivent, selon la loi, avoir eu une formation aux premiers secours, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, regrette le CAS.

Aujourd'hui, on estime à 1,5 million le nombre de personnes initiées à ces gestes qui sauvent. Seulement, cette initiative prend du temps (sept heures environ) et coûte de l'argent (de l'ordre de 60 euros). Pour inciter les Français à se former, le CAS suggère la création d'un crédit d'impôt.

S'ils étaient mieux connus, les gestes de premier secours sauveraient incontestablement des vies dans de nombreux domaines. Notamment parmi les accidentés de la vie courante, où l'on dénombre chaque année 19.000 morts (chute, asphyxie, brûlure...). Cette hécatombe représente 4 % des décès annuels, la troisième cause de mortalité après les cancers et les maladies cardio-vasculaires.

Par Angélique Négroni

Source : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/02/19/01016-20130219ARTFIG00309-le-gestes-de-premiers-secours-encore->

[bien-meconnus.php](#)